

Affaire suivie par : **Dominique CHARBONNE**

RAPPORT DE SYNTHESE

CODE AGENT : K5775

Adresse : 9027 Rue de Moravie - CAMBREFORT - 97130 - CAPESTERRE BE

Date de naissance : 20/07/1967 - **Age :** 57 ans

Grade : adjoint territorial d'animation - **Catégorie :** C

Collectivité / Etablissement : Commune de Capesterre Belle-Eau

Date d'entrée dans la collectivité : 01/08/2019 **Date de titularisation :** 01/08/2019

Motif de la saisine : Reconnaissance d'une maladie professionnelle

Détail de l'instruction :

- Avis sur imputabilité au service d'une maladie déclarée par l'agent le 01/08/2022

Historique Antécédents Instances Médicales : CLM en art 2 du 19/09/2023 au 18/09/2024
soit 12 mois puis CLD du 19/09/2024 au 18/03/2025 soit 6 mois

Exposé de la situation et conclusion(s) d'expertise(s) du docteur Simone SEJOR PELIS
en date du 26/02/2024 :

Rappel des faits : Madame X est agent de bibliothèque.

Le 22/05/2024, le docteur Lucien LACAVE, a produit un certificat médical initial de maladie professionnelle en date du 01/08/2022 qui indique « *harcèlement moral au travail entraînant des troubles anxieux, insomnies.....* »

Discussion :

Elle dit souffrir au travail depuis 2016 et être harcelée depuis 2020. Elle indique souffrir de diverses pathologies. Elle a une anxiété majeure qui se manifeste sous forme de crise.

Les problèmes au travail sont survenus sur un terrain fragilisé par des soucis personnels.

Elle interprète le moindre geste de ses collègues et veut se donner de l'importance.

Elle dit avoir de grands projets pour la ville et voudrait les mettre en œuvre ce qui ne lui est pas permis.

A son avis on lui en veut, elle développe un délire de persécution.

Elle a demandé une hospitalisation de repos mais est sortie rapidement et n'a pas suivi de protocole de soins.

En conclusion, la pathologie de madame X n'est pas essentiellement en directement causée par l'exercice de ses fonctions.

Il n'y a donc pas d'incapacité permanente à retenir.